

INFORMATION (17 juillet 2020)



L'état d'urgence sanitaire a pris fin le 10 juillet 2020.

Le suivi épidémiologique de la crise sanitaire COVID-19 montre que le virus circule toujours. Il est impératif de poursuivre scrupuleusement le respect des gestes barrières.

Depuis le 22 juin, nous autorisons la circulation des visiteurs au sein de la structure de manière plus allégée (arrêt des prises de rendez-vous, ouverture sur des plages horaires, inscription sur le registre pour le contact-tracing).

Au cours de ces premiers jours de réouverture des structures, nous avons pu constater le relâchement de certains d'entre vous. Nous insistons de nouveau sur l'importance de respecter les gestes barrières pour chacun d'entre nous, résidents, professionnels, visiteurs. En cas de non-respect, la Direction se réserve le droit de mettre fin à la visite du visiteur ne respectant pas les consignes de l'établissement public de santé.

Les visites à l'intérieur de l'établissement
tous les jours de 13h30 à 16h30
Le port du masque est OBLIGATOIRE

Ensemble, Soyons Acteurs de Santé publique

Afin de respecter les gestes barrières, nous vous **rappelons** de :

- S'identifier sur le **registre d'entrée** dans l'établissement ;
- **Porter un masque le temps de votre présence dans l'enceinte de l'établissement ;**
- **Lavage des mains** ou Friction au gel hydroalcoolique ;
- Respecter la **distance physique d'1 mètre minimum** entre chaque personne ;
- De **ne pas avoir de contact physique**, embrassades... ;
- Limiter vos déplacements au sein des services ;
- Favoriser la visite dans les espaces verts des établissements ou dans les espaces dédiés mis en place durant la crise sanitaire, notamment lorsque votre proche est en chambre double ;
- Si le résident ne peut pas se déplacer :
 - la visite en chambre est limitée à **2 visiteurs** ;
 - les ventilateurs doivent être arrêtés dès lors que deux personnes sont présentes dans la chambre en même temps ;
- Les visiteurs mineurs sont autorisés à la condition qu'ils puissent porter un masque.

Les horaires de sorties

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 & de 13h30 à 16h30
Le weekend : de 11h à 12h & de 13h30 à 16h30

Merci de rester attentif aux instructions communiquées

La situation sanitaire, les recommandations sanitaires peuvent évoluer rapidement, les organisations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Nous vous remercions pour votre collaboration. Ensemble préservons la sécurité de vos proches.

La Direction,



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook & Instagram) :
« Centre hospitalier Le Jardin d'Emilie // Centre Hospitalier Turenne »

« ch_le_jardin_emilie_ch_turenne »

